## **ATTESTATION**

Attestation individuelle relative à l'utilisation d'un logiciel de comptabilité ou de gestion ou un système de caisse satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données (CGI, art. 286, I-3° bis)

Je soussigné, Benjamin CHALANDE, représentant légal de la société LUNDI MATIN, éditeur du système de caisse AirKitchen Standard et Plus sur iOS, atteste que ce système, mis sur le marché depuis le 08 Décembre 2017, dans sa version n°2.0 satisfait aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis du I de l'article 286 du code général des impôts.

J'atteste que la dernière version majeure de ce système est identifiée avec la racine suivante : 2 et que les versions mineures développées ultérieurement à cette version majeure sont ou seront identifiées par les subdivisions suivantes de cette racine : 2.a.a.a

Je m'engage à ce que ces subdivisions ne soient utilisées par LUNDI MATIN que pour l'identification des versions mineures ultérieures, à l'exclusion de toute version majeure. Les versions majeures et mineures du système s'entendent au sens du I-C-1 § 340 du BOI-TVADECLA-30-10-30.

Fait à Montpellier,

Le 22 Janvier 2018,

Parc Eurêka - Immeuble olympie
91 rue de Thor - 34 000 MONTPELLIER
161. 04 84 95 04 95 Fmx. 09 72 11 19 79
SAS au capital de 60 000 euros
Siret 499 092 930 00050 - APE 5829C

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (Code pénal, art. 441-1). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

## **ATTESTATION**

Partie à remplir par l'entreprise qui acquiert et utilise le logiciel de comptabilité ou de gestion ou le système de caisse

Je soussigné,
NOM
Prénom
Représentant légal de la société
certifie avoir acquis le duprès de LUNDI MATIN, le système de caisse mentionné au volet 1 de cette attestation.
l'atteste utiliser ce logiciel de gestion pour enregistrer les règlements de mes clients depuis
le
Fait à
Le
Signature du représentant légal

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (Code pénal, art. 441-1). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.